



BS_2024_63

DÉCISION DU BUREAU SYNDICAL Séance du 13 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre, à neuf heures, se sont réunis au siège d'Atlantic'eau, sur convocation adressée le sept novembre deux mille-vingt-quatre, les membres du Bureau Syndical, sous la présidence de Monsieur Frédéric MILLET, Président d'Atlantic'eau.

PRÉSENTS :

MM. Frédéric MILLET (*pouvoir reçu de M. CAUDAL*), Raymond CHARBONNIER, Fabrice SANCHEZ, Jean-Luc GREGOIRE, Mickaël DERANGEON, Frédéric LAUNAY, Yves TAILLANDIER, Jacques PRAUD et Mme Edith MARGUIN.

Secrétaire de séance : M. CHARBONNIER

Titulaires : 12 Quorum : 7 Présents : 9 Votants : 10 Pouvoir : 1

ABSENTS : MM. Claude CAUDAL (*pouvoir donné à M. MILLET*), Jean-Marc JOUNIER et Jean-Michel BRARD.

TRAVAUX : MODIFICATION DE LA TRANCHE 2 DU PROGRAMME 2025

Lors de sa réunion du 16 octobre 2024, le Bureau syndical a modifié la tranche 2 du programme de travaux 2025 portant ainsi son montant à 466 500 € HT.

Dans ce montant figuraient notamment les opérations suivantes pour un montant total de 160 000 € HT:

Secteur	Commune	Adresse	L	Bis	Estimation en € HT	Observations
MART	Pornic	Impasse de la Minoterie	80	6	33 000	Mise en conformité de la desserte de l'impasse : reprise de 6 branchements long sur une antenne à créer

Secteur	Commune	Adresse	L	Bis	Estimation en € HT	Observations
MART	Pornic	Rue de la Bernerie	265		127 000	Pose d'une conduite fonte D350 entre la rue des Buissonnets et la bache de la Birochère. Réalisation en avance de phase d'une petite partie des travaux du feeder Trois Croix - Birochère dont les travaux vont faire l'objet d'un marché spécifique. Cette partie doit être avancée du fait de travaux de voirie prévus en avril 2025 et qui ne peuvent pas être décalés. Des travaux assainissement sont actuellement en cours sur ce secteur.
					-160 000	Total

Pour la première opération, après retour tardif d'enquête Veolia, cette opération ne s'avère plus nécessaire. Pour la seconde opération, son financement est à rattacher sur l'opération d'équipement « Renforcement Trois Croix – Birochère » et non sur le programme de travaux. Ces deux opérations sont donc à retirer du programme de travaux 2025.

D'autres demandes ayant été formulées, il est proposé de compléter la tranche n°2 par les opérations proposées ci-après :

Secteur	Commune	Adresse	L	Bis	Estimation en € HT	Observations
MART	Pornic	Quai du Commandant l'Herminier		12	12 000	Des travaux d'aménagement de voirie et de mise en place de colonnes enterrées vont être réalisés par la commune de PORNIC à partir de janvier 2025. Ce projet d'aménagement nécessite le dévoiement du réseau d'eau potable sur environ 25 ml (participation Pornic Agglo). Un sondage a été effectué par l'exploitant au niveau d'un branchement piqué sur la conduite PVC ø110 des années 1994 : les colliers de branchements et la boulonnerie sont corrodés et en mauvais état. Environ 12 branchements eau potable seront à réhabiliter.
NORT	Petit Mars	Boisabeau - Chemin de la Championnière	130	7	11 000	Suite à une problématique de qualité d'eau observée depuis plusieurs années, Véolia a fait un sondage sur canalisation et branchement le 07/03/2024 qui a montré une corrosion prononcée sur le collier de prise en charge (latéral) : la boulonnerie était inexistante. Renouvellement anticipé de 130 ml de canalisation PVC63 (en PEHD63), 7 branchements et report d'une antenne PEHD50 (qui n'apparaît pas au SIG). Ajout d'une ventouse.
RETZ	La Marné	rue des Fosses			2 000	Dépose d'une borne de puisage
VGNB	Divatte sur Loire	La Bigotière			18 000	Suite à dépassement CVM, renouvellement sur 110 ml d'une conduite 63 PVC de 1990 par une conduite 50 PEHD
					43 000	Total

Le tableau ci-dessous récapitule le montant de la tranche 2 du programme 2025 :

Territoires	Montant en € HT			
	BS du 11/09/24	BS du 16/10/24	BS du 13/11/24	Total en € HT
ANCENIS				
CAMPBON - SILLON				
GRANDLIEU				
NORT-SUR-ERDRE	124 000	96 000	11 000	231 000
PAYS DE LA MEE				
PAYS DE RETZ			2 000	2 000
PONTCHATEAU – ST GILDAS				
GUEMENE				
CCSE				
VAL SAINT MARTIN		160 000	-148 000	12 000
VIGNOBLE		86 500	18 000	104 500
TOTAL	124 000	342 500	- 117 000	349 500

Suite à ces informations,

Le Bureau syndical.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du 18 juillet 2024 (CS_2024_48) portant délégation de compétences au Bureau Syndical,

Vu les décisions du bureau syndical du 11 septembre 2024 (BS_2024_48) et du 16 octobre 2024 (BS_2024_54),

Après en avoir délibéré,

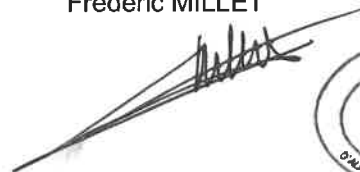
DECIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la modification du programme de travaux 2025 – tranche 2 conformément au tableau ci-dessus pour un montant de – 117 000 € HT,
- **DE PRECISER** que le montant total de la tranche 2 du programme de travaux 2025 est de 349 500 € HT.
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric MILLET




BS_2024_63

Le Président,

➤ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le 15/11/2024

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 15/11/2024

informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication